

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	20/11/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/12/2020

OBJET :**Relevé de décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas GEIGER

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétence pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n° 2020_05_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
26/10/20	Demande de fonds de concours « Aménagement des trottoirs route de la Luye, les Thermes »	CAGTD	40 000 € (30,97%)
23/10/20	Demande subvention CAF - Acquisition logiciel Filoue	CAF des Hautes-Alpes	3 840 € (80%)
13/10/20	Financement Itinéraire cyclable "Gap - Col de manse	Etat ; Conseil Régional PACA	Etat : 444 000€ (38,3%) Conseil Régional PACA : 484 000 € (41,7%)
12/10/20	Conservatoire à Rayonnement Départemental : demande de subvention pour la sonorisation et éclairage de la salle d'audition	Conseil départemental	16 045€
08/10/20	Demande de fonds de concours « Aménagement paysager et cyclable de la rue des Fusillés»	CAGTD	CAGTD : 57 821,19€ (32,58%)
06/10/20	Demande de subvention au titre des enveloppes cantonales 2020-Démolition et reconstruction du pont de la Luysanne	Conseil départemental	Conseil départemental : 110 000 €

Décisions budgétaires :

Rachat des 406.000 parts sociales de la CEPAC, pour un montant global de 8.120.000€ du 28/09/20

Mise à disposition :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Conclusion d'une convention de Mise A Disposition par la Commune de GAP au profit de la Société Par Actions Simplifiée dénommée "DISTRICOLIS" aux fins d'occupation d'un local sis Route de la Justice (parcelle cadastrée Section AW Numéro 466) du 10 novembre 2020 :

- durée de 12 ans ;
- redevance mensuelle 600€.

Convention de mise à disposition d'un local situé au Bâtiment A, Rue du Forest d'Entrais à Gap entre la Ville de Gap et l'OPH 05 pour stockage de petit matériel du Centre Social les Pléiades du 30 octobre 2020 :

- durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction ;
- à titre gracieux.

Continuité éducative dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville - Prêt d'ordinateurs aux élèves pour le suivi éducatif à distance du 30 octobre 2020 :

- durée en fonction des périodes scolaires et jusqu'à la fin de l'année scolaire ;
- à titre gracieux.

POPULATION :

Délivrances et reprises de concession funéraires :

<i>Vente et Renouvellement de Concessions</i>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
31/08/2020	Renouvellement Famille VILLARD	50 ans	4 882,00 €
09/09/2020	Famille GAUD	50 ans	2 441,00 €
21/09/2020	Famille MERCIER	30 ans	1 145,80€
29/09/2020	Renouvellement Famille NAL	50 ans	4 882,00 €
08/10/2020	Renouvellement Famille CAYROUSE	30 ans	1 145,80 €
09/10/2020	Renouvellement Famille COELLO	30 ans	1 099,95 €
20/10/2020	Famille PISSOCHET-TETARD	50 ans	4 882,00 €
22/10/2020	Renouvellement Famille THOMET	50 ans	2 441,00 €
22/10/2020	Famille MANENT	30 ans	1 145,80 €
22/10/2020	Renouvellement Famille ROBIN	30 ans	2 291,60 €
27/10/2020	Famille TOUCHET	50 ans	2 780,78 €
05/11/2020	Renouvellement Famille ESTACHY	30 ans	2 291,60 €

--

Vente et Renouvellement de cases de columbarium			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
10/09/2020	Famille ALLAIS-BERGER	15 ans	503.10 €
05/11/2020	Famille BOYER	15 ans	503,10 €

ASSURANCE :

FLOTTE AUTO

Date du sinistre	Type véhicule et service	Circonstance du sinistre	Resp en %	Dégâts	Conclusions
24/04/2020	VUL HUISSIERS	En manœuvrant a heurté la borne	100	1718.12	Une partie de la facture a été réglée par l'assurance directement au réparateur
24/04/2020	VUL HUISSIERS	En manœuvrant a heurté la borne	100	750€	Nous avons réglé le montant de la franchise au réparateur
27/7/2020	VUL DSI	En manœuvrant a heurté la borne	100	750€	Nous avons réglé le montant de la franchise au réparateur
27/7/2020	VUL DSI	En manœuvrant a heurté la borne	100	2209.21€	Une partie de la facture a été réglée par l'assurance directement au réparateur
12/2/2020	VUL EDUCATION	Notre véhicule a été heurté par le véhicule de derrière	0%	800€	L'assurance nous rembourse la valeur du véhicule

RECETTE :

Date du sinistre	Objet du sinistre	Montant TTC
12.01.2020	Barrières endommagées rue de Bonne	1289.10€
20/11/2019	Vitre cassée ALPARENA	150 €
5/17/4/2020	Tags rue des Pins Pl St Arnoux	258,68€
19/04/2019	Candélabre endommagé parc	2281.37

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

	pépinière	
17/11/2019	Barrières endommagées rue des Sagnières	803.05€
12/02/2020	Coffret électrique endommagé ALPARENA	4841.25€
07/03/2020	Panneaux endommagés rue des Bouton d'Or	1072.72€
27/02/2020	Lampadaire endommagé barreau de PATAC	2607.36
27/02/2020	Effraction école du stade	158.74€
16/06/2020	Potelets endommagés rue des Jardins	361.41€
19/7/2020	Potelets endommagés Bd d'Orient	438.16
20.1/2020	Vitre cassée école PEV	102.65
16/9/2019	Feu piéton endommagé Bd Pierre et Marie Curie	1710.48€
1/5/2020	Dégât des eaux maison des habitants	768.34€
26/11/2019	Candélabre endommagé AV E DIDIER	3764.33
26/7/2020	Candélabre endommagé rte Patac	332.69€

MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA DÉCISION
MAPA pour l'achat de 6 ml de mur de tennis parabolique 1 face de jeu hauteur 3 mètres	Société Gotec Sportsysteme (79576 Weil am Rhein)	Pour un montant de 9 320 € HT pour la fourniture et livraison délais 4 à 6 semaines.	14 SEPTEMBRE 2020
Avenant n°2 au marché n° 2019000108 de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n°3 : menuiseries extérieures et intérieures, fermetures	Société d'Exploitation CHARLES (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 14 892 € H.T. Prestations supplémentaires : 255,20 € HT. Nouveau montant du marché : 15 147,20 € HT. Soit une augmentation de 1,71 %	14 SEPTEMBRE 2020
Avenant n°2 au marché n° 2019000110 de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n°5 : électricité	SARL M.D. ELECTRICITE (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 8 500 € HT. Prestations supplémentaires : 549,54 € HT.	14 SEPTEMBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

		Nouveau montant du marché : 9 049,54 € HT. Soit une augmentation de 6,47 %	
Avenant n°2 au marché n° 2019000111 de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n°6 : plomberie - sanitaires, chauffage, V.M.C.	SOCIÉTÉ GAPENCAISE DE CHAUFFAGE (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 3 754,27 € HT. Prestations supplémentaires : 240 € HT. Nouveau montant : 3 994,27 € HT. Soit une augmentation de 6,37 %.	14 SEPTEMBRE 2020
Groupement de commande pour l'Accord-cadre mono attributaire à bons de commande, à procédure adaptée pour les Prestations du conseil en communication	Société Sarl MFJC - Agence Kangourou (05000 GAP).	Selon les seuils annuels de commandes suivants : minimum 25 000 € HT et maximum 72 000 € HT. ainsi répartis : Ville de Gap : minimum 20 000 € HT, maximum 50 000 € HT CAGTD : minimum 5 000 € HT, maximum 20 000 € HT CCAS : sans minimum, maximum 2 000 € HT pour une durée de 12 mois renouvelable 1 fois 12 mois.	14 SEPTEMBRE 2020
MAPA pour la Mission de Coordination du Système de Sécurité Incendie portant sur les travaux d'Extension et de Restructuration du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental	SALAMANDRE (83006 DRAGUIGNAN Cedex)	Conclu pour un montant de 4 536 € HT, pour l'ensemble des tâches précisées sur le devis.	14 SEPTEMBRE 2020
Accord-cadre mono attributaire à bon de commandes pour la Mission de coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) concernant des travaux de Voirie réseaux divers (VRD) ou de Bâtiments	Société SOCOTEC (05000 GAP)	Pour un seuil maximum de 22 500 € HT Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Durée 12 mois.	14 SEPTEMBRE 2020

Marché sans publicité ni mise en concurrence pour le support des logiciels de vidéoprotection VisiMAXTM	Société CA SYNERGIE DEVELOPPEMENT (38113 VEUREY VOROIZE).	conclu selon un forfait annuel de maintenance de 4 400 € HT. durée 1 an ferme	16 SEPTEMBRE 2020
MAPA pour la mise à jour logicielle en version V14-30, le passage du serveur virtuel en Windows 2019, la mise à jour des cartes PC avec W10 des bornes d'entrée et de sortie, la mise à jour des PC avec Windows 10 pour les caisses automatiques et les stations de travail déportées pour l'ensemble des parkings.	Société ORBILITY (Ex OSP HOLDING FRANCE) GENNEVILIER (92230)	Conclu pour un montant de 39 000 € HT.	24 SEPTEMBRE 2020
MAPA des reprises des caveaux communaux Année 2020	Société Rolando Marcellin Pompes Funèbres (05000 GAP)	Conclu avec un montant minimum de 1 000 € HT et maximum de 5 000 € HT.	29 SEPTEMBRE 2020
MAPA pour des travaux d'aménagement et de sécurisation au Parking de Bonne lot 1: Métallerie	Entreprise MCM SAS (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 46.000 € HT.	29 SEPTEMBRE 2020
MAPA pour les travaux d'aménagement et de sécurisation au Parking de Bonne Lot 2 : Courant Fort/ Courant Faible.	Entreprise ENGIE INEO (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 38.984 € HT.	29 SEPTEMBRE 2020
MAPA pour des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture de l'Alp Arena suite au sinistre dû à la grêle du 29 mai 2020.	Société d'Etanchéité des Alpes (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 107 574 € HT.	1 ^{ER} OCTOBRE 2020
MAPA pour les travaux de mise en place d'un ascenseur extérieur à la Maison du Poilu.	Société ACAF GAP (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 57 700 € HT.	6 OCTOBRE 2020

<p>Accord-cadre pour le groupement de commandes pour le Diagnostic de présence d'amiante et d'HAP dans les enrobés</p>	<p>Société A.C. ENVIRONNEMENT (38240 MEYLAN).</p>	<p>Définie comme sui : Ville de Gap Minimum 2 000 HT € Maximum 30 000 HT € CAGTD sans Minimum Maximum 5 000 HT € Seuils annuels Minimum 2 000 € HT Maximum 35 000 € HT, Seuils sur 4 ans Minimum 8 000 € HT Maximum 140 000 € HT Reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	<p>14 OCTOBRE 2020</p>
<p>Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les travaux de terrassement (urbain , semi-urbain et rural)</p>	<p>SAS ABRACHY (05130 TALLARD).</p>	<p>Selon les seuils globaux de commande suivants : Ville de Gap Minimum de 50 000 € HT Maximum 1 000 000 € HT. CAGTD :Minimum 50 000 € HT Maximum 400 000 € HT. Total sur 4 ans Minimum 100 000 € HT Maximum 1 400 000 € HT. Pour une durée de 48 mois</p>	<p>14 OCTOBRE 2020</p>

Information sur les marchés subséquents : pour la fourniture d'énergie

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
<p>Groupement de commande consultation lancée le 12 Octobre 2020. Marché subséquent n° 5, pour le mois d'Octobre 2020 à l'accord-cadre de fourniture de carburants et de combustibles. lot n° 2 de fourniture de combustible</p>	<p>Société E. LELERC SAS SUDALPII (05000 GAP)</p>	<p>Selon les seuils globaux de commandes suivants : Fourniture de combustibles NORMAL Quantités minimales mètres cubes (m3) : 15.000 Quantités maximales mètres cubes (m3) : 20.000 Fourniture de combustibles GRAND FROID</p>	<p>14 OCTOBRE 2020</p>

		Quantités minimales mètres cubes (m3) : 1.200 Quantités maximales mètres cubes (m3) : 2.200 Totaux Quantités minimales mètres cubes (m3) :16.200 Quantités maximales mètres cubes (m3) 22.200. pour la période du 14 octobre au 31 octobre 2020	
--	--	---	--

Information sur les marchés subséquents :

Groupement de commande Accord-cadre multi-attributaires de techniques de l'information et de la communication à marché subséquent conclu le 30 juillet 2020, suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
Marché subséquent n° 1 lot n° 1 Matériel informatique Acquisition de 43 écrans dell	MAKESOFT (33450 SINT LOUBES)	4 257 € HT. durée de 6 mois.	15 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 2 lot n° 1 Matériel informatique Acquisition de 20 PC LENOVO	MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)	8 358 € HT. durée de 6 mois.	16 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 3 lot n° 1 Matériel informatique Acquisition de station de travail	ALPES CONSEIL INFORMATIQUE - ACI (05000 GAP)	896,26 € HT. durée de 6 mois.	15 OCTOBRE 2020

Marché subséquent n° 5 lot n° 1 Matériel informatique tablette ipad quattro	ALPES CONSEIL INFORMATIQUE - ACI (05000 GAP)	315,45 € HT. durée de 6 mois.	15 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 6 lot n° 1 Matériel informatique Acquisition PC portable	MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)	459,26 € HT. durée de 6 mois.	15 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 7 lot n° 1 Matériel informatique Acquisition Adaptateurs	ALPES CONSEIL INFORMATIQUE - ACI (05000 GAP)	92 € HT. durée de 6 mois.	15 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 1 lot n° 2 Consommables d'imprimantes Cartouche noire pour imprimante cartouches de toner pour imprimante	TG INFORMATIQUE (13011 MARSEILLE)	63,32 € HT. durée de 6 mois.	15 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 1 lot n° 4 matériel réseau renouvellement switches	SFR (75015 PARIS)	1 506,94 € HT. durée de 6 mois.	21 OCTOBRE 2020

Marché subséquent n° 2 lot n° 4 matériel réseau Bornes Wifi Quattro	MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)	321,49 € HT. durée de 6 mois.	21 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 8 lot n° 1 Matériel informatique Etui Coque Bumper compatible avec samsung galaxy	MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)	45 € HT. durée de 6 mois.	26 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 9 lot n° 1 Matériel informatique Acquisition Adaptateurs claviers, souris, tapis de souris mousse, webcam NGS	ALPES CONSEIL INFORMATIQUE - ACI (05000 GAP)	498,77 € HT. durée de 6 mois.	27 OCTOBRE 2020
Marché subséquent n° 1 lot n° 3 logiciels et licences Licence perpetuelle ACROBAT et licence PHOTOSHOP 1 an	MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)	850,88 € HT. durée de 6 mois.	27 OCTOBRE 2020

URBANISME :

Préemption par la Commune, sur Déclaration d'Intention d'Aliéner, du tènement immobilier non bâti cadastré Section 125 AL Numéros 146 et 152, situé lieudit "Champ Forain et Bas Forest", appartenant à Monsieur RAMBAUD Jean-Luc du 21 octobre 2020 :

- montant de 228 000€.

AFFAIRES JURIDIQUES :

- Contentieux en appel / urbanisme : Rouanet Avocats
- Contentieux Impayés de facturation d'eau brute en première instance : ALPAVOCAT

- Contentieux en première instance : Commune de Gap contre Préfecture des Hautes-Alpes (arrêté portant maintien de l'ouverture des commerces ; référé-suspension)

Le Conseil prend acte.

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 08 DEC. 2020
Affiché ou publié le : 08 DEC. 2020

